

PRÉFACE

« Les vrais hommes de progrès sont ceux qui ont pour point de départ un respect profond du passé » (Ernest Renan, *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, Préface, 1883).

Célébrer le centenaire de l'Institut de phonétique de Grenoble, rendre hommage à son fondateur Théodore Rosset, sous la présidence du grand phonéticien John J. Ohala¹ : tel était le propos du Colloque international qui s'est tenu à l'Institut de la Communication Parlée de l'Université de Grenoble, les 24 et 25 février 2005. J'y ai participé de bout en bout et je l'ai trouvé très intéressant, ainsi que les présentations de travaux en *poster session*. Le présent ouvrage réunit seize des communications qui ont été présentées et discutées au cours de ce Colloque. Ce sont d'importantes contributions à l'histoire de la phonétique définie comme « étude des parlars vivants d'après la méthode expérimentale »². On ne peut que féliciter la dynamique équipe organisatrice, et spécialement Louis-Jean Boë. J'ai fait sa connaissance aux fructueuses rencontres du Groupement des acousticiens de langue françaises (GALF), où des linguistes comme moi essayaient de comprendre le point de vue des acousticiens. Nous y avons appris que pour travailler sur la communication parlée, il fallait que nous sachions un peu de physique... et réciproquement. C'est ainsi que la phonétique expérimentale a connu, dès les années 70, des avancées décisives grâce à des coopérations vécues dans l'amitié.

On trouvera ici une riche documentation concernant l'émergence de notre discipline. Qu'on me permette d'y ajouter quelques précisions sur l'histoire du mot *phonétique*³. L'abbé Pierre-Jean Rousselot dit dans une note⁴ : « La *phonétique* doit son nom à MM. Bréal et Baudry. Les introducteurs de cette science dans notre pays ont longtemps hésité entre les deux appellations *phonétique* et *phonologie*. Ils ont fini par rejeter la seconde, qui, avec notre transcription, peut signifier la « science du meurtre (φονος) ». Scrupule de philologues ! Rousselot ne donne pas de référence ; notre recherche nous a mené vers Frédéric Baudry (1818-1885), maître de Bréal qui, avec E. Egger, le poussa vers la grammaire comparée lors de ses études à l'Ecole

¹ University of California, Berkeley, USA.

² Rousselot P., *Principes de phonétique expérimentale*, 1901, p/ 1. L'adjectif « phonique » est attesté en français en 1751 dans l'*Encyclopédie* de Diderot et D'Alembert.

³

Extrait de mon article sur Michel Bréal. Cf. Carton F. « Michel Bréal und der Beginn der experimentelle und angewandten Phonetik », in : H.W. Giessen, H.H. Lüger, G.V. Volz eds, *Michel Bréal Grenzüberschreitende Signaturen*, landauer Schriften zur Kommunikations- und Kulturwissenschaften, Band 13, Universität de coblenz-Landau, VEP, 2007, p. 301-319.

⁴ Ibid. p. 2 note 1.

Normale Supérieure de Paris. On trouve pour la première fois⁵ le mot *phonétique* dans le titre de l'ouvrage de Frédéric Baudry : *Grammaire comparée des langues classiques...*, 1^{ère} Partie : *Phonétique*, Paris, Hachette, 1868. Le substantif apparaît dans le Littré pour la première fois dans l'édition de 1869 : il l'a probablement pris dans l'ouvrage de Frédéric Baudry. L'abbé Rousselot critiquait le terme de *Instrumental Phonetik*, créé ironiquement par Otto Jespersen ; il proposa en 1889 d'appeler la discipline nouvelle *phonétique expérimentale*, après avoir pensé à *phonétique physiologique*, qu'il jugea finalement trop étroit. La terminologie continua à faire l'objet de discussions. Ferdinand de Saussure proposa d'appeler *phonologie* la phonétique « statique » et de réserver le nom de *phonétique* à la phonétique « historique et évolutive »⁶. Maurice Grammont a opté pour *phonologie*, apparu en 1845 dans le Bescherelle⁷, pour désigner les deux. Mais ce n'est qu'en 1929 que *phonologie* prendra en français, par opposition à *phonétique*, le sens plus particulier de « science qui a pour objet l'étude fonctionnelle des sons du langage et de leurs qualités »⁸. Après les réorganisations de la fin du XX^{ème} siècle, le terme adopté par tous est aujourd'hui celui de sciences phonétiques. L'idée de Michel Bréal l'a emporté. Rappelons que ce grand novateur a aussi lancé les termes de *sémantique* et de *polysémie*.

Ce volume n'est pas seulement un travail de mémoire. En valorisant certains acquis, il doit permettre à la jeune génération de linguistes de prendre conscience des cheminements inattendus par lesquels sont passés les pionniers. J'ai eu le privilège de recueillir des témoignages inédits de l'enthousiasme des précurseurs lors d'entretiens avec mon maître Georges Straka, élève de Josef Chlumsky, lui-même élève et préparateur de Rousselot. Pour étudier les articulations du français, les films radiologiques de Strasbourg succédaient aux pittoresques kymogrammes sur noir de fumée, mais la passion restait la même.

Les initiateurs du Colloque ne visaient évidemment pas l'exhaustivité que pourrait suggérer le titre général. Le sous-titre précise que ne sont présentés que des éléments de développement. Il existe bien des ouvrages traitant de l'histoire de la phonétique, notamment en anglais ou en allemand. Le propos de Louis-Jean et de Jean-François était à la fois modeste et précis : une mise en contexte de l'émergence à Paris de la phonétique expérimentale et un historique de deux laboratoires français. Pour désamorcer les susceptibilités tout en évitant le piège du palmarès, soulignons la valeur de l'acquis accumulé par les chercheurs de tous nos laboratoires. Les organisateurs ont voulu dépasser l'horizon hexagonal : des contributions révèlent des aspects, peu connus chez nous, de l'expérimentation phonétique en Russie, en Italie et en Allemagne. Pendant quarante ans, j'ai pu visiter beaucoup de « labos » de phonétique : j'y ai presque toujours éprouvé un sentiment de connivence qui faisait dire ironiquement à un ami linguiste que nous formions une secte ! Aux Congrès et

⁵ . L'adjectif *phonique* est attesté en français en 1751, dans l'*Encyclopédie* de Diderot et D'Alembert.

⁶ Roudet L., *Eléments de phonétique générale*, 1910 p. 4 n. 2. Les anglophones distinguent parallèlement *phonetics* et *phonemics*

⁷ Troubetzkoy N.S. ,dans *Travaux du Cercle linguistique de Prague*, 1, 85.

Colloques, à l'étranger comme en France, à l'Institut de la rue des Bernardins⁹ à Paris III, à Montréal, Québec ou Toronto¹⁰, j'ai vu discuter de formants, d'intonèmes ou de pharyngales avec une passion jubilatoire qui surprenait les non initiés ! Les invitations réciproques aux jurys de thèse favorisent les échanges, ainsi que les programmes de recherche qui créent des solidarités. Grâce à une coopération étroite, de 1980 à 1986, entre les Instituts de phonétique de Nancy, de Strasbourg et de Besançon, nos recherches sur la prosodie dialectale et sur les accents régionaux de la France septentrionale ont pu être efficacement développées (Recherche Coopérative sur Programme n°621 du CNRS). Dans le même esprit a été lancé plus récemment le projet international PFC (Phonologie du Français contemporain)¹¹. Il associe des équipes de chercheurs pour constituer une base de données orales portant sur le français, dans sa variation au sein de l'espace francophone. Elle peut être utilisée dans le cadre de la recherche (phonétique, phonologie, syntaxe, pragmatique, sociolinguistique, analyse conversationnelle etc...), de l'enseignement-apprentissage du français (langue étrangère, maternelle ou seconde) et de la diffusion des savoirs (conservation du patrimoine linguistique francophone, présentation générale du français oral contemporain pour les non-spécialistes). J'ai eu grand plaisir à entendre récemment une phonéticienne de Toulouse commenter devant des chercheurs lillois des « spectros » de locuteurs méridionaux, dans le cadre d'une formation pour ce projet-pilote. Même si les postes de phonétique se font rares, nous avons en France des chercheurs compétents qui auraient intérêt à collaborer et peut-être à mutualiser un appareillage parfois coûteux. Nous manquons de descriptions étendues, multiparamétriques (physiologie, acoustique) de la variation phonétique en français contemporain, la « force d'intercourse » que Saussure opposait à « l'esprit de clocher ». De nombreuses variables entrent en jeu : prosodie, types de voix, émotions, attitudes, situations de communication, facteurs sociaux et régionaux de la France et de la francophonie, sémiotique, phonostylistique. La technologie numérique doit permettre de déboucher sur des applications pédagogiques, orthophoniques et technologiques. Un appel à projets de recherches thématiques est lancé par l'Agence Nationale de la Recherche dans le cadre du Programme 2009 en Sciences humaines et sociales : les sciences phonétiques devraient y trouver place.

Il nous a été parfois reproché de manquer de débouchés ou de ne pas savoir valoriser et exploiter nos recherches. La parole synthétique qu'on entend dans les jouets, les robots et les moyens de transport n'est-elle pas due à la coopération entre acousticiens et phonéticiens de notre génération ? Le souci d'appliquer la recherche fondamentale a été constant chez nos devanciers. Rousselot n'admettait pas que la phonétique ne fût qu'une simple nomenclature de sons articulés, ni le chapitre détaché d'une grammaire, ni l'histoire du matériel phonique d'une famille de

⁹ J'y ai suivi les cours de Pierre Fouché et les travaux pratiques de Marguerite Durand, qui m'a appris à confectionner les membranes de tambours inscripteurs pour l'antique "kymo" à l'aide de préservatifs !

¹⁰ Citons par exemple pour la Francophonie Jean-Denis Gendron à Québec, Laurent Santerre à Montréal, Pierre Léon à Toronto et tous ces profs entraînants qui ont formé dans la joie des générations de phonéticiens.

¹¹ Co-dirigé par Jacques Durand (ERSS, Université de Toulouse-Le Mirail), Bernard Laks (MoDyCo, Université de Paris X) et Chantal Lyche (Universités d'Oslo et de Tromsø)

langues. Il voulait qu'on lui soumit toutes les manifestations sonores de la parole humaine, et particulièrement dans ce qu'on appelait alors l'éducation plutôt que *pédagogie*. Animateur infatigable, il travaillait avec des gens très différents Avec lui, Jules Gilliéron fonda la *Revue des parlers gallo-romans* (1887-1893) et Hubert Pernot la *Revue de phonétique* (1911-1914, puis 1928-1930 par Pernot seul). L'abbé Rousselot appliquait ses méthodes nouvelles à divers types de difficultés de parole et de l'audition, avec le soutien de médecins à l'esprit ouvert comme le Docteur Natier, qui dirigea avec lui *La Parole*. Mais la pluridisciplinarité dont faisait preuve cette revue internationale (laryngologie, rhinologie, otologie et phonétique expérimentale) était trop en avance : elle ne vécut que de 1899 à 1904. Rousselot a même utilisé, à la demande des militaires, ses petits tambours inscripteurs pour le repérage de coups de canon pendant la première guerre mondiale¹² !

Les coordinateurs du présent ouvrage ont rencontré les problèmes inhérents à toute recherche pluridisciplinaire : les non-spécialistes hésiteront peut-être parfois devant la terminologie et la technologie, obstacles qu'une bonne encyclopédie devrait permettre de surmonter. Les abondantes illustrations, souvent inédites ou peu connues, facilitent la lecture. La variété des approches (descriptions, récits, portraits) soutient l'intérêt ; elle illustre l'étonnante diversité et les développements complexes de notre discipline. On mesure ce que doivent à nos devanciers la synthèse vocale, la reconnaissance automatique de la parole et le traitement des troubles de la parole qu'on nomme en France *orthophonie*, comme au temps de Suzanne Borel¹³, élève de Rousselot. La phonétique contemporaine étend son champ de recherche à tout ce qui concerne la communication orale, y compris dans le domaine neurologique, abordé ici par Serge Nicolas.

Maurice Grammont écrivait en 1933 : « Personne, à part les spécialistes, ne sait même approximativement ce que c'est que la phonétique. Ce qui en est passé dans l'enseignement courant, e mérite guère... qu'une profonde commisération. Aussi nous dit-on souvent que la phonétique consiste à enseigner que pour parler il faut ouvrir la bouche, à faire d'autres constatations analogues aussi instructives, aussi neuves, aussi rares, à développer d'autres constatations aussi ridicules que celles que l'on peut lire dans le *Bourgeois Gentilhomme*. » L'enthousiasme des pionniers était bien retombé en France pendant cette « traversée du désert »¹⁴ !

Nous sommes maintenant loin de la rupture épistémologique des années trente, qui avait amené une certaine désaffection, en France, pour l'expérimentation en phonétique. Sans faire un constat aussi pessimiste, je peux affirmer, pour avoir présidé pendant sept ans l'Association des linguistes de l'enseignement supérieur (ALES), qu'il m'a toujours fallu défendre notre discipline, *ad extra* (les non-linguistes) mais aussi parfois *ad intra* (les "non-expérimentalistes"). Ce livre fournit des arguments à opposer aux courants de la linguistique contemporaine qui pensent que notre discipline est « dépassée ». Il est opportun de s'appuyer sur les fondamentaux de la phonétique expérimentale, dans l'esprit si ouvert des fondateurs,

¹² Millet A., *L'oreille et les sons du langage d'après l'abbé Rousselot*, 1926, p. 26.

¹³ « Des origines au statut légal », *Rééducation orthophonique*, I, 1963, p. 4..

¹⁴ Carton F. « La prononciation », *Histoire de la langue française 1914-1945* (CNRS Editions, 1995, p. 886--892.

et d'utiliser les moyens de la technologie la plus avancée pour progresser dans le vaste domaine de la parole.

En cette année du 70^{ème} anniversaire de la création du CNRS, il est opportun de rappeler les avancées qu'on doit à cet organisme fédérateur. L'argumentaire développé par le collectif *Sauvons la recherche* (SLR) met en relief l'importance capitale de la « fécondation croisée des disciplines », selon l'heureuse formule de L. J. Boë et J. F. Bonnot dans leur *Avant-propos*. L'histoire des sciences atteste que c'est aux confins des champs de recherche et aux intersections de disciplines que se font les découvertes les plus importantes. C'est ce qu'ont compris avant beaucoup d'autres des savants comme Bréal et Rousselot, qui ont dû affronter les réticences de décideurs au conservatisme obtus.

Dans cet ouvrage, les auteurs mettent en lumière de multiples aspects, souvent peu connus, non seulement de la phonétique « à l'ancienne », mais aussi des techniques d'analyse de la parole qui ont émergé au tournant du XX^{ème} siècle. Ils montent bien le rôle qu'elles ont tenu dans le développement de la linguistique moderne. Le non-spécialiste s'apercevra au fil des pages que notre discipline peut répondre à des besoins réels : elle permet d'atteindre à terme des objectifs comme l'actualisation de l'enseignement du français langue étrangère, l'amélioration de la rééducation orthophonique et une avancée significative dans la reconnaissance automatique de la parole spontanée, élément de ce qu'il est convenu d'appeler - improprement - « l'intelligence artificielle ».

Ce livre est destiné aux enseignants-chercheurs en sciences humaines et sociales, en techniques de la communication ainsi qu'au public qu'intéressent les sciences du langage. Quand on parcourt la fructueuse histoire de notre discipline, on ne peut qu'être inquiet des rumeurs selon lesquelles le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche voudrait donner aux sciences humaines et sociales un statut différent de celui des autres sciences : les interactions jadis si fécondes ne risqueraient-elles pas d'en être affectées ? On débat actuellement d'une nouvelle réforme du CNRS. Cet organisme doit se positionner dans une dynamique audacieuse tout en s'intégrant dans la société actuelle. C'est pourquoi les sciences humaines et sociales doivent y prendre toute leur place, à égalité et en interaction structurelle avec les sciences qu'une dichotomie abusivement simpliste appelle encore « dures ». Les pôles stratégiques à visibilité internationale n'ont-ils pas vocation à fédérer et à coordonner un maillage de petites équipes, en croisant les disciplines ? Pour en finir avec le conservatisme de certains politiques, il est bon de montrer qu'une opposition frontale entre « scientifiques » et « littéraires » est obsolète : les pionniers présentés ici en sont des illustrations éclatantes.

●Fernand CARTON

Professeur émérite, Université de Nancy
Ancien Président de la section « Sciences du langage »
au Comité national de la recherche scientifique